



**PROJET EDUCATIF ET SOCIAL
CANTON DE MASSAT**

SOMMAIRE

Eléments de diagnostic

A - DONNEES DE CADRAGE SOCIODEMOGRAPHIQUE	P.2
I – Un territoire en transition permanente	p.2
II – Un espace attractif	p.3
III – Une population et un territoire contrasté	p.3
IV – Une situation économique difficile	p.4
V - Présentation des Familles du territoire	p.5
B – LES INFRASTRUCTURES DU TERRITOIRE	P.6
I - Habitat social	p.6
II - Espaces d'accueil pour les activités socioculturelles	p.6
III - La petite enfance	p.8
IV - L'enfance et la jeunesse	p.8
1. Les établissements scolaires	p.8
1.1 Regroupement pédagogique intercommunal	p.8
1.2 Groupe scolaire de Soulan	p.9
1.3 Collège de Seix	p.10
2. L'Accueil de Loisirs et le service Jeunesse	p.11
2.1 L'accueil de Loisirs sans hébergement	p.11
2.2 Le service jeunesse	p.11
2.3 Le contrat éducatif Local	p.12
2.4 - Les autres structures	p.13
C - LA VIE ASSOCIATIVE	P.14
Synthèse diagnostic	p.19

Le projet

A - ORGANISATION DU PILOTAGE COMMUNAUTAIRE	P.21
1. Positionnement des acteurs et des rôles	p.21
2. Organigramme	p.22
3. Organisation du suivi et de la validation des projets	p.22
B – COMMISSIONS, OBJECTIFS ET ACTIONS	P.24
C - DESCRIPTIF DES ACTIONS	P.26
1. Commission Lien Social	p.26
2. Commission Vie Associative	p.28
3. Commission Jeunesse et Citoyenneté	p.29
4. Commission Parentalité	p.31
5. Commission Communication	p.32
6. Commission Partenariat	p.32

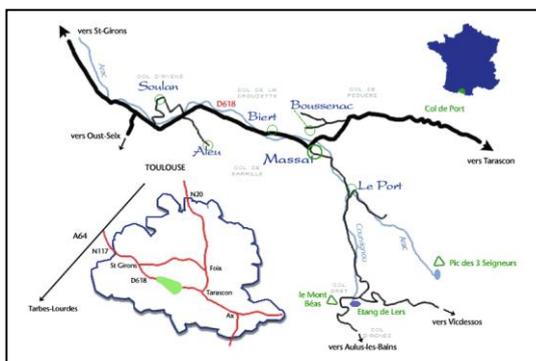
Mise en œuvre du projet et évaluation

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

A - DONNEES DE CADRAGE SOCIODEMOGRAPHIQUE

I-UN TERRITOIRE EN TRANSITION PERMANENTE (SOURCES INSEE)

1. Situation géographique



2. Evolution de la population

Entre 1999 (source INSEE) et 2009 (source Communales) la population du territoire a augmenté de 1693 à 1964 habitants soit 271 habitants supplémentaires en 10 ans.

COMMUNES	Nombre habitants en 2009 Résidence permanente
ALEU	144
BIERT	303
BOUSSENAC	200
LE PORT	180
MASSAT	787
SOULAN	350
TOTAL	1964

Malgré un solde naturel négatif la population du territoire reste en progression grâce à un solde migratoire positif.

La particularité de ce territoire est le doublement de sa population sur certaines périodes du fait du nombre de résidents secondaires (+55%), ce chiffre place le canton de Massat en tête de tous les cantons de l'Ariège.

Ces dix dernières années, l'évolution du solde migratoire a continué sur sa progression notamment sur la Commune de Massat, 787 habitants, augmentation de 14% entre 2001 et 2004. Cette courbe se poursuit, l'âge moyen de la population a baissé de 8 ans, il est actuellement de 54 ans.

L'arrivée d'une nouvelle population qui se compose en majorité de jeunes couples pourrait se traduire dans les prochaines années par un solde naturel positif.

La référence sur les 30 dernières années nous montre que la tendance à la baisse de population depuis les années 1968 s'est totalement inversée. Cette tendance est un élément supplémentaire qui doit permettre aux élus de faire les bons choix en terme de développement local au risque de voir à nouveau la courbe s'inverser et ne pas garder sur le territoire les jeunes qui sont présents actuellement en nombre et qui semblent attachés à cet environnement.

II - UN ESPACE ATTRACTIF

Pour les jeunes couples à la recherche d'un espace naturel exceptionnel et protégé, (issus pour la plupart d'un environnement urbain qu'ils souhaitent fuir).

Pour les habitants de l'agglomération Toulousaine qui investissent dans l'achat d'une résidence secondaire.

Pour les retraités natifs du canton de Massat qui ont migrés pour des raisons économiques et effectuent un retour aux sources.

Pour les retraités anciens résidents secondaires disposant de temps libre leur permettant de profiter de façon plus importante de leur investissement immobilier.

Ces deux dernières populations sont présentes de façon quasi permanente du printemps à l'automne, la saison hivernale reste un temps où la fréquentation de ces populations reste faible suite à la rigueur du climat mais aussi au manque d'animation locale.

III - UNE POPULATION ET UN TERRITOIRE CONTRASTE

Une spécificité géographique qui représente un véritable problème pour l'équilibre du canton.
En effet le canton est formé du :

- Bas canton constitué de Soulan et Aleu
- Haut canton constitué de Massat, Biert, Boussenac et Le Port

Cette contrainte géographique est à prendre en compte en termes de développement et d'animation du tissu social.

Une spécificité dans la composition de sa population. Quatre groupes forment la population du canton :

- La population dite, de souche composée d'habitants permanents dont une grande partie est très âgée, ce sont les « anciens » porteurs de la mémoire du canton, malheureusement cette population disparaît petit à petit, une population essentiellement d'agriculteurs, éleveurs dont la tendance est à la baisse sur les 30 dernières années, des retraités qui ont fait carrière à l'extérieur du canton et même de l'Ariège pour la plupart.
- Les résidents secondaires qui ont entre 40 et 50 ans, la plupart étant issus de l'agglomération Toulousaine.
- Les « nouveaux Ariègeois » dont une partie s'est installée depuis le début des années 70. Ils ont peu à peu repeuplé le territoire du canton et ont permis le maintien des différentes écoles du canton. Ils sont originaires de tout le territoire national ainsi que d'Europe du nord.
- Les touristes présents en priorité l'été et ce, malgré un manque de structures d'accueil organisées. Cette population devrait participer de façon plus importante au développement économique du canton.

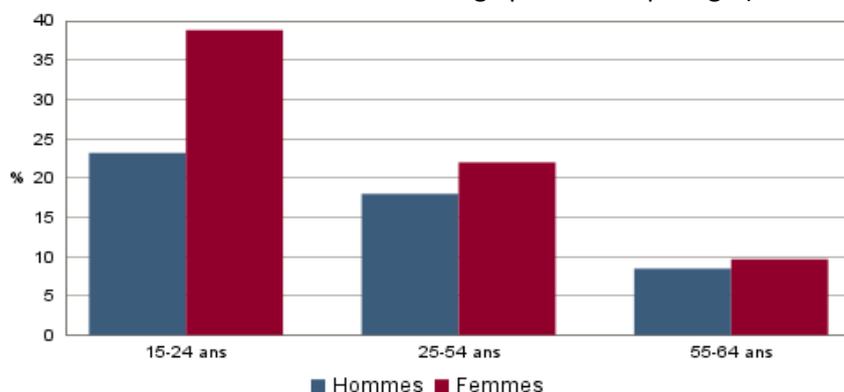
IV - UNE SITUATION ECONOMIQUE DIFFICILE. (SOURCES INSEE)

- Le taux de chômage sur le canton est supérieur à 20%, un nombre de bénéficiaires RSA très important, au-delà de 15%, ces chiffres montrent à quel point la situation économique du canton est difficile

Voici quelques chiffres permettant d'évaluer la situation de l'emploi sur le canton.

	2007	1999
Actifs de 15 à 64 ans	727	603
Chômeurs en %	19.5%	28.4%
Emplois	427	343

Taux de chômage par sexe et par âge (INSEE 2007)



Selon les informations communiquées par les communes à l'occasion de la rencontre avec les élus, voici quelques informations complémentaires faisant état des différentes activités locales :

Commune d'ALEU :

Un gros éleveur en GAEC, des petites exploitations dont 1 apiculteur et l'installation d'un maraicher, quelques artisans dont une PME de 10 ouvriers et l'ISCRA insertion qui compte 10 à 15 ouvriers. Le dernier commerce, l'épicerie, vient de fermer ses portes.

Commune de BIERT :

Présence d'un gros exploitant sur la Commune (scierie), 3 ou 4 nouvelles installations notamment des centres équestres. Un Hôtel restaurant, une épicerie-boucherie-boulangerie. De nombreuses chambres d'hôtes et gîtes

Commune de BOUSSENAC :

Une dizaine d'exploitants, éleveurs, producteurs de lait, de fromage, de confiture. Des agriculteurs à la retraite, des enseignants, des pluriactifs et des employés de la DDE

Deux commerces installés à l'origine par la Commune : une boulangerie et une épicerie.

De nombreux gîtes privés, une ferme auberge qui fait chambre d'hôtes

Commune de MASSAT :

Quelques commerces sur la Commune : Superette, épiceries, boucherie, mercerie, bars restaurants hôtel, marché de plein vent. Une agence immobilière. La poste, la DDE. Des artisans et quelques exploitants agricoles et maraichers, un centre équestre.

Un office du tourisme, le siège de la Communauté de Communes, l'EHPAD.

Commune de LE PORT :

Des artisans (maçons électriciens), 5 agriculteurs dont élevage, maraichage à venir, apiculteur, centre équestre.

Des projets d'installations en informatique.

Des personnes qui travaillent pour des collectivités

Présence de gîtes et de chambres d'hôtes

Commune de SOULAN :

Une quinzaine d'exploitation (élevage)

Un bar qui a fermé ses portes, la commune a racheté la licence IV dans l'espoir demain de pouvoir l'utiliser localement.

Une épicerie (le propriétaire est très âgé). Un boucher et un boulanger passent dans le village.

Le point poste est assumé par la commune.

Sur le territoire, la situation économique reste complexe pour les collectivités qui se voient de plus en plus dans l'obligation de se substituer à l'Etat et au secteur privé. Les différentes réformes engagées par l'Etat ne faisant qu'aggraver cette situation.

V - PRESENTATION DES FAMILLES DU TERRITOIRE (SOURCES CAF)

(Cette analyse ne concerne que les familles allocataires CAF)

a) population allocataires en 2009 par Communes

COMMUNE	Nombre Allocataires
ALEU	28
BIERT	58
BOUSSENAC	21
MASSAT	143
LE PORT	30
SOULAN	47
TOTAL	327

La population couverte par la CAF est de 697 personnes

b) structure familiale

	Couples	Allocataires isolés
Sans enfant	17	158
1 enfant	36	38
2 enfants	31	21
3 enfants ou +	21	5
Total	105	222

c) Répartition des enfants par classe d'âges

	0 à 2 ans	3 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 15 ans	16 à 17 ans
ALEU	2	2	6	8	1
BIERT	9	7	14	11	8
BOUSSENAC	2	3	7	3	5
MASSAT	22	18	41	13	8
LE PORT	2	2	6	4	3
SOULAN	9	6	9	7	7
Total	46	38	83	46	32

d) Allocataires bénéficiaires du RSA

COMMUNE	Nombre RSA
ALEU	7
BIERT	24
BOUSSENAC	12
MASSAT	48
LE PORT	14
SOULAN	12
TOTAL	117

e) Allocataires dépendants : **145** (les prestations représentent plus de la moitié de ses ressources)

*Les données de la CAF corroborent les données recueillies auprès des collectivités.
De plus elles confirment, malheureusement, une situation sociale très sensible*

B - PRESENTATION DES INFRASTRUCTURES DU TERRITOIRE

I - HABITAT SOCIAL

Chaque Commune, consciente des difficultés sociales et économiques de sa population, des enjeux concernant l'accueil de nouvelles familles sur le territoire, de la dégradation d'une partie de l'habitat locatif vieillissant, a mis à la disposition de la population des logements sociaux.

C'est le cas sur les communes :

- d'ALEU
- de BIERT
- de MASSAT
- de LE PORT
- de SOULAN

De nouveaux projets sont en cours sur les Communes de :

- BOUSSENAC
- MASSAT

II - ESPACES D'ACCUEIL POUR LES ACTIVITES SOCIO CULTURELLES

Le maintien ou le développement du lien social sur les différentes communes reste un élément essentiel du territoire. De ce fait la quasi-totalité des communes du canton propose des espaces d'accueil et des aires de jeu à leurs habitants.

Commune d'ALEU :

Deux petites salles permettant d'accueillir des activités associatives. L'été, un local est mis à disposition des vacanciers avec une table de ping-pong

Commune de BIERT :

Une petite salle pour les enfants et les jeunes l'été équipée d'un baby, d'un flipper et d'un ping-pong (ouvert jusqu'à 23h).

Une aire de jeux à côté de l'école à restaurer La commune a acheté un bâtiment, projet de faire une salle d'activité sportive.

Commune de BOUSSENAC :

Projet de transformation du préau de l'école en espace polyvalent.
Utilisation des équipements situés à Massat (terrain de foot, médiathèque).

Commune de MASSAT :

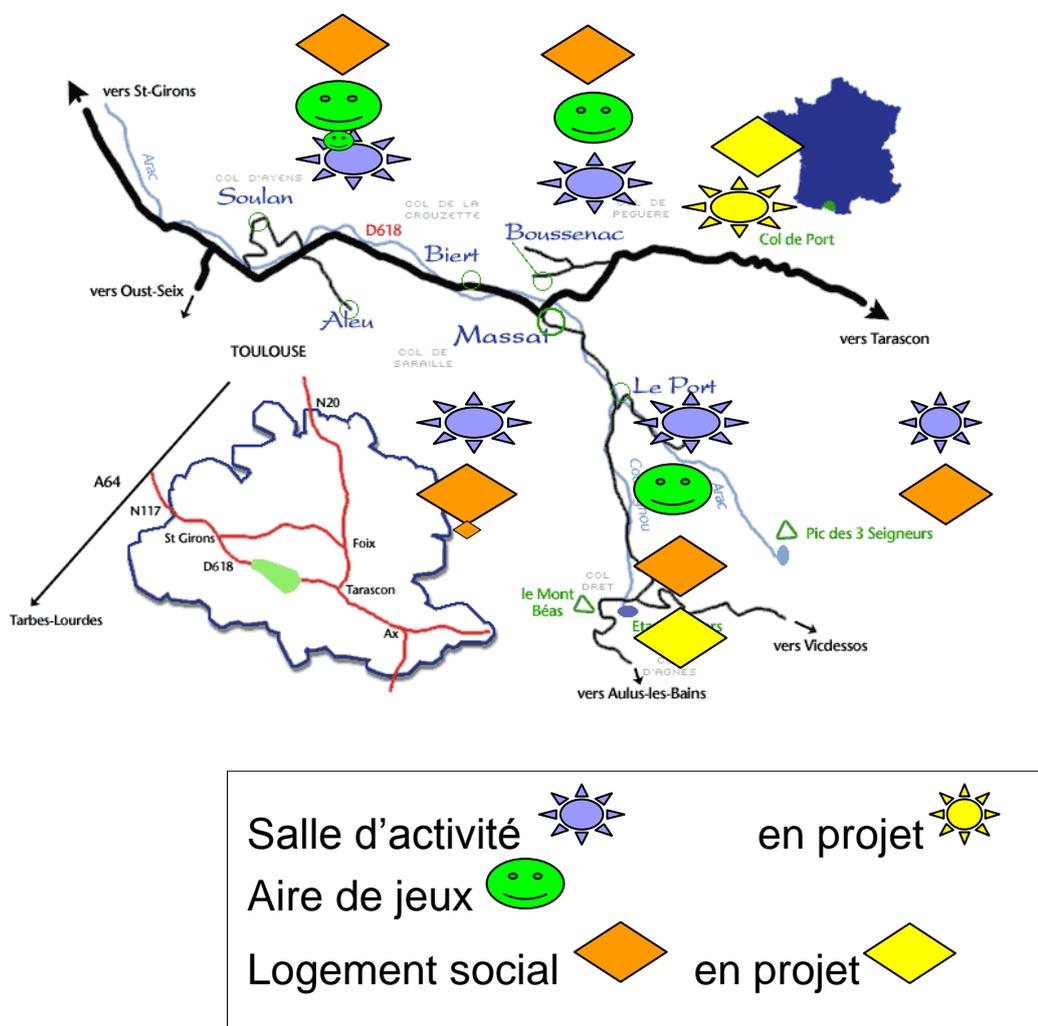
Salle mairie de Massat servant au cinéma, à des spectacles et des soirées conviviales, un terrain de foot, de tennis, de roller. Un local pour les jeunes.

Commune de LE PORT :

Petite salle des fêtes, une autre salle à l'entrée du village louée pendant 6 mois par les chasseurs.

Commune de SOULAN :

Une salle municipale qui sert de cantine mais aussi pour des activités dont le point lecture, en lien avec la Médiathèque intercommunale. Un terrain de tennis, un petit terrain de football.
Deux aires de jeux seront prochainement installées, l'une à Buleix et l'autre à Saint Pierre. Un local a été proposé aux jeunes, la négociation avec les jeunes pour sa gestion n'a pas abouti.



Chaque Commune essaye avec ses moyens et ceux de la Communauté de Communes d'améliorer ses équipements, ses espaces d'accueils et de convivialité.

Malheureusement, il manque sur le Haut canton un espace polyvalent, il serait plus que souhaitable et pourrait relancer la dynamique du canton.

La problématique de l'habitat social reste forte sur l'ensemble du territoire et semble prise en compte par l'ensemble des collectivités étant donnée la vétusté de l'habitat locatif.

III - LA PETITE ENFANCE

1. Crèche et Halte Garderie (Gestion Association Familles Rurales)

Le secteur petit enfance représente le véritable ciment de politique socio éducative du canton.

L'histoire commence en 1983 par la création de la halte-garderie itinérante sur les deux cantons de Massat et d'Oust.

De 1990 à 1993 la halte-garderie se sédentarise à Massat. Le local un peu vétuste est abandonné suite à un élan de solidarité et va se traduire par la construction de la crèche actuelle.

Ce projet verra le jour grâce à l'Association Familles Rurales, qui en est le gestionnaire, et à la municipalité de Massat. Ce partenariat entrainera un financement croisé du District, de la CAF et de la DDASS.

De nombreux bénévoles (une centaine) s'investiront au travers de l'Association La Fiou dans ce projet novateur, respectueux de l'environnement

Ce projet novateur sera à l'origine de la dynamique des politiques socio éducatives du canton.

Actuellement la crèche halte garderie de Massat est ouverte toute l'année de 8h30 à 18h (fermeture à Noël).

Elle accueille 77 enfants de 0 à 5ans, l'ALSH n'accueillant pas les maternelles. Elle dispose d'un agrément pour 16 enfants depuis 2009.

Un roulement s'effectue tout au long de la journée par des présences ponctuelles ou sur la journée ou demi-journée.

L'équipe particulièrement dynamique est composée de 8 personnes dont la directrice présente depuis 1985. Les propositions d'activités sont très variées et permettent l'épanouissement de l'enfant dans un cadre agréable et un environnement adapté.

Pas d'assistantes maternelles agréées déclarées comme telles.

Cette crèche halte garderie connaît donc une croissance du fait de l'augmentation du nombre de places en 2009, elle concerne essentiellement le Haut canton, le bas canton utilisant plus les services du canton d'Oust ou de Saint Girons.

IV - L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

1. Les établissements scolaires

1.1 - Regroupement pédagogique intercommunal de Massat / Biert / Bousсенac / Le port

Le nombre d'enfants par école : (en 2011 – 2012)

Biert : 11 CE1 et 10 CE2 (21)

Bousсенac : 12 CM1 et 9 CM2 (21)

Massat : 1 TPS, 14 PS, 13 MS (28)

16 GS

17 CP

Soit au total, 44 Maternelles et 59 Élémentaires

Soit un total de 103 enfants

Le SIVE (Syndicat Intercommunal à Vocation Educative)

Cette structure a été créée en 2003, elle est liée au RPI et a pour missions :

- l'organisation des transports scolaires
- la restauration scolaire (prix et organisation)
- matériel scolaire et activités péri scolaires

Ces compétences concernent seulement la partie élémentaire, car le niveau maternel est de la compétence de la Communauté de Communes.

Les actions, les projets du RPI :

Sur les trois écoles :

- Une classe de découverte tous les deux ans
- Des sorties culturelles, mais aussi bibliothèque, ski, piscine, Vélo
- Des Projets éco-écoles
- Travail avec l'Association les incorruptibles autour de la critique littéraire

1.2 - Groupe scolaire de Soulan

Le nombre d'enfants : (2011/2012)

14 Maternelles

20 Élémentaires

Soit un total de 34 enfants

Les actions, les projets :

- Une classe de découverte tous les deux ans
- Une matinée par mois à la bibliothèque, en lien avec la médiathèque intercommunale
- Travail avec l'Association les incorruptibles autour de critique littéraire
- Des manifestations type « fête de la pomme », « bal trad' » organisé par les enseignants et les parents.

Le regard des élus des Communes :

Commune d'ALEU :

Pas d'école sur la Commune, les enfants sont scolarisés en majorité à Soulan, quelques uns à Seix et les jeunes à Seix ou Saint Girons

Commune de BIERT :

Grace à l'arrivée d'une nouvelle population, réouverture de l'école en 1982/1983.

Création du RPI suite à une surcharge d'enfants en 2001. L'école est équipée en informatique (ADSL).

Un problème se pose : pas de professeur d'Anglais depuis la rentrée.

Une personne s'occupe de la cantine et de la garderie le midi et le soir.

Commune de BOUSSENAC :

La Commune accueille 14 enfants du RPI en CM2, l'Ecole est labélisée Eco Ecole, cette année projet sur la bio diversité. De nombreuses sorties sont organisées par les enseignants ; l'environnement est très utilisé ainsi que la médiathèque de Massat. Le matin ouverture et accueil par l'institutrice. Une personne est chargée de la cantine et de la garderie du midi/soir.

Les jeunes vont au collège à Seix et Saint Girons, un taxi les descend à Massat au bus.

Commune de MASSAT :

L'école maternelle et élémentaire de Massat accueille en 2010, 15 enfants de Biert, 15 de Bousсенac, 57 de Massat, 7 du Port. Trois enseignants sont présents sur ces classes.

A la rentrée 2010/2011, un poste a failli être supprimé sur le RPI. Grace à la forte mobilisation des élus, parents et amis de l'école, le poste a été maintenu. (Les effectifs étant bons)

Quelques enfants de Massat sont scolarisés dans le privé à Saint Girons.

En 2004/2005, un projet de CLAE porté par la CAF et la DDJS a avorté.

Problème de déplacements importants des enfants dans le cadre du RPI.

Actuellement deux ATSEM, une cantinière qui est présente à la garderie après les repas. Embauche d'une troisième personne (formation initiale BAFA)

Commune de LE PORT :

Enfants scolarisés dans le cadre du RPI. Transport vers Massat (7 minutes) assuré par le SIVE
La municipalité assure le transport du Carol vers Le Port

Commune de SOULAN :

Une école maternelle et élémentaire accueillant les enfants de Soulan et Aleu. De gros travaux ont été réalisés sur l'école maternelle
Deux classes une maternelle et une élémentaire et deux enseignants. Une garderie le matin et le soir.
Pas de ramassage excepté pour Aleu.
Un ramassage pour le collège et le lycée.

1.3 - Collège de Seix

Le nombre d'enfants : 160 jeunes collégiens dont une cinquantaine de jeunes du canton de Massat.

Les actions :

Les projets sont portés en partenariat par le Collège et l'Association du Foyer Socio Educatif. Ce groupe de parents bénévoles est entièrement autonome, très motivés, porteurs de nombreuses propositions.

Les problématiques :

- coller au plus près à la demande et aux attentes des jeunes, les propositions d'activités qui ne correspondent pas à leurs attentes ne sont pas beaucoup fréquentées.
- l'échec du collège pendant les vacances (école ouverte), la difficulté étant l'éloignement des jeunes qui ne peuvent revenir de Massat pendant les vacances suite aux problèmes de transport.

Les propositions

- Le principal, pense que les réponses aux jeunes doivent être portées par les équipes éducatives des deux cantons, Massat et Oust, de façon conjointe.
- Décentraliser aussi, en relation avec les équipes éducatives locales les actions portées par l'Ecole ouverte.
- Le collège vient de mettre en place une restauration au sein de l'établissement, ce qui devrait faciliter l'organisation d'activités sur le midi/deux. Les équipes d'animation des deux cantons travaillent sur un projet de permanence d'animateurs sur le temps du midi/deux. Ceci afin de créer une réelle dynamique à l'intérieur du collège et de renforcer les liens avec l'extérieur au plus près des lieux de vie des jeunes. Ce projet devrait être présenté et travaillé avec le collège dans le courant de l'année pour un démarrage à la rentrée de septembre 2012.

2. L'Accueil de Loisirs et service jeunesse (gestion AFR)

2.1.L'Accueil de loisirs sans hébergement

Le nombre d'enfants :

55 familles sont concernées, en moyenne une dizaine d'enfants par jour. Ce chiffre a eu tendance à

baisser ces deux dernières années parce que les parents n'ont pas de réel besoin de garde. Les enfants s'inscrivent en fonction des activités qui leurs plaisent.

5 enfants - de 6ans

57 enfants 6 /11 ans

11 enfants + de 12 ans

L'équipe : Formée de 2 personnes à temps partiels, une Directrice/coordinatrice en CDI et une animatrice en contrat aidé.

Le fonctionnement :

Déclaration auprès de la jeunesse et des sports :

- Accueil de 15 enfants
- De 5 à 17 ans
- Pour les petites et grandes vacances (sauf Noël)
- Fermeture les mercredis
- Ouverture de 9h à 18h30
- Repas fournis par les parents – goûté local et/ou biologique fourni par le centre.
- Pas d'accueil des 3-5ans

Les projets :

Une approche pédagogique et éducative de qualité, adaptée aux différentes tranches d'âge.

- des séjours
- des sorties variées
- des stages
- des activités manuelles diversifiées
- un partenariat avec le CLSH d'Oust

Les problématiques :

- pas d'accueil des 3-5ans
- pas de repas fournis
- fermeture les mercredis pendant les vacances
- pas de fonctionnement les semaines scolaires
- En dehors de la directrice, une équipe non pérennisée

2.2. Le service jeunesse

Un local a été construit courant 2008 sur un terrain de la Commune de Massat à l'initiative de l'AFR.

Le fonctionnement :

Actuellement cet espace sert de point d'information pour les jeunes, il n'est pas déclaré auprès du ministère de la jeunesse et des sports.

L'équipe d'animation a mis en place des permanences afin de rencontrer les jeunes et les accompagner dans leurs projets.

Les projets :

- Des sorties sont proposées aux jeunes
- Des séjours internationaux de jeunes sont organisés chaque année à Massat par l'Association CITRUS (domiciliée dans le Tarn et Garonne) en partenariat avec la municipalité de Massat et l'AFR.
- L'animatrice accompagne des projets de jeunes
- Travail sur un partenariat avec le collège et l'équipe jeunesse du canton d'Oust.

Les problématiques :

- pas d'équipe pérenne car des emplois aidés à durée déterminée
- une équipe peu formée à l'encadrement des préadolescents et adolescents
- le local peu spacieux, pas adapté pour recevoir du public en hiver, problème de chauffage
- lien encore peu développé avec le collège

2.3. Le Contrat Educatif Local

Des actions sont mises en place depuis de nombreuses années dans le cadre du CEL. Elles sont en lien avec les écoles, le centre de loisirs et les associations locales œuvrant pour la jeunesse. L'objectif est aujourd'hui de les intégrer à la réflexion globale dans le cadre du PEL, c'est-à-dire qu'elles soient proposées et discutées en commissions.

Jusqu'à présent ; Actions en lien avec les écoles :

A Bousсенac et à Soulan :

- Weekend randonnée - photos avec Jimmy (CEML) et Sandrine (CommuniCultures)
- Atelier autour d'un Calendrier photo avec Sandrine (Communiculture)
- La mise en place d'un blog.

A Massat :

- jeux coopératifs (midi/deux) (CEML)

A Soulan :

- Atelier autour de la photo avec Sandrine (Communiculture)
- jeux coopératifs (midi/deux) (CEML)

Les problématiques rencontrées à Massat et Bousсенac :

- Présence de Jimmy (CEML) irrégulière donc difficulté de faire un projet sur la durée.
- Avant, plus d'intervenants et plus diversifié (théâtre, marionnette, échecs, danse) mais laissant aussi peu de temps de repos sur la pause méridienne pour les enfants (activités proposées après le repas pour permettre à tous les enfants de participer)
- Certaines associations ont arrêté de participer car trop de paperasserie, elles continuent leurs activités hors CEL.
- Frein, le coût du transport et ce malgré une bonne participation financière du SIVE.

Les manques

- Il manque une salle polyvalente pour des activités sport en salle. La salle la plus utilisée (salle multi activités de l'école) ne peut accueillir toutes les activités proposées.
- Pas d'association locale permettant de pratiquer des activités montagne comme l'escalade et la randonnée. L'environnement montagnard n'est pas assez exploité.

Les problématiques et manques à Soulan

- Problème du transport et de son coût
- Public parfois précaire
- Le public est plus tourné vers Seix et Oust (petite enfance)
- Difficultés pour les enseignants de Soulan de participer aux réunions du CEL par manque de temps. Ils souhaitent que les projets d'école trouvent une suite dans le CEL

Points positifs

- Les interventions dans le cadre du CEL sont d'un point de vue technique et pédagogique de grande qualité.

Autres actions CEL :

- En lien avec l'accueil de loisirs : organisations de séjours sur le thème de la découverte de l'environnement naturel, de la flore, comparaison des milieux montagnards et maritimes.
- Journées à destination des familles sur des thématiques diverses ; bal trad', créations manuelles et artistiques, dont l'objectif est de favoriser la rencontre entre familles, la mixité sociale.
- Randonnées et stages équestres qui s'appuient sur la participation des parents.
- La promotion des activités photographiques réalisées dans le cadre scolaire.
- Des soirées astronomie.

2.4. Les autres structures (Communauté de Communes)

La médiathèque

Fonctionnement :

Mercredi 9h/13h et 14/18h

Jeudi et Samedi

9h /13h

Scolaires jeudi AM, animation + matin prêts

Equipe :

1 permanent temps plein

1 salariée à 31h 30

5 bénévoles à Soulan

Le public :

<p>0 / 14 ans = 89 inscrits 15 / 24 ans = 29 inscrits 25 / 59 ans = 222 inscrits 60 / 100 ans = 50 inscrits 36 inscrits à Soulan</p>

Les actions :

Sur le site de Massat :



- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Prêts de livres, CD DVD, périodiques - accès internet (3 postes) - Animations (contes) - Expositions thématiques |
|---|

Point Lecture de Soulan



- Prêt de livres et CD + scolaires
- Animations (contes)

Partenariat :

- avec les écoles du canton
- avec l'Alsh
- avec la crèche halte garderie
- avec l'EHPAD
- avec le SIVE pour la garderie du soir à Massat

Office de tourisme du canton de Massat**Fonctionnement :**

Ouverture à l'année depuis 2ans1/2
du Mardi au Samedi
de 10h à 12h30
et de 15h à 18h
(de 9h à 14h30 quand les 2 salariées sont présentes)
Point info à Massat et au Col de Port

Equipe :

Une permanente à temps plein
Un temps partiel (CA)

Les missions :

- Informations Tourisme tout public,
- diffusion de catalogues,
- vente de prestations du réseau (locations...)
- Vie locale : diffusion d'informations locales, associatives, cinéma, festivités,

Le public :

- Public touristique dans les périodes printemps été automne
- Public résidents secondaires
- Public local

C - LA VIE ASSOCIATIVE

Le regard des élus des Communes :

Un comité des fêtes très actif sur chaque commune du canton.

Et puis,

A Aleu ; Une association photo qui intervient dans le cadre du CEL sur le canton. (CommuniCultures).

A Biert : Une association culturelle Biert Aoué, l'association du jeu de quille de 9.

A Bousenac : Chasse, Pastorale, Laconit (écologie).

A Massat : 42 associations présentes sur la Commune, dont de nombreuses tournées vers l'épanouissement de la personne, des associations culturelles, sportives, environnementales,

philosophiques...

○ *L'association Familles Rurales du Haut Couserans*

Créée en 1983, elle est l'interlocutrice incontournable de la Communauté de Communes du Canton de Massat.

Cette structure associative est l'émanation dans les années 1980 des Nouveaux Ariégeois issus de différentes régions de France et plus largement de l'Europe du nord venus s'installer dans le canton afin d'assumer un choix de vie en harmonie avec un environnement naturel exceptionnel.

Des constats se sont imposés concernant les besoins des familles qui, venant de s'installer sur ce nouveau territoire en voie de désertification, avaient l'obligation de travailler et de créer leur emploi afin de concrétiser leur installation. Les premiers constats étant des besoins de garde des enfants, des besoins de loisirs culturels, éducatifs et surtout des besoins de lien social.

Cette Association a diversifié ses activités en direction de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des familles.

Elle est actuellement la principale structure associative employeur du canton et travaille sous forme de convention avec la Communauté de Communes.

Elle a aussi participé à la création de structures telles que la crèche, le local jeune.

Elle est actuellement gestionnaire :

- d'une **structure multi accueils**
- de l'**Accueil de Loisirs** pour les enfants
- du **Point Accueil Jeune**
- du poste d'agent local d'insertion (**ALI**)
- de l'**Espace Internet** et bureautique (formation)

Et organise

- le **Cinéma itinérant**
- un atelier **d'Initiation aux Arts du Spectacle Vivant** pour les publics suivants :
 - CP, CE1, CE2 le mercredi après midi
 - CM1, CM2 le mercredi matin
 - Ados le mercredi après midi dans le cadre du projet Adolescents de la CAF
 - CP – CM2 à Soulan le mardi soir

Cette Association malgré une implication forte des acteurs associatifs constate à la longue un épuisement des bénévoles, une difficulté de renouvellement de ses membres. Ce constat n'étant pas propre à l'AFR mais au mouvement associatif dans son ensemble.

Le personnel intervenant sur les différentes structures pour une partie est peu qualifié, à temps partiel et souvent en contrat aidé donc précarisé et peu mobilisable.

○ *Les cavaliers de l'étang de l'Hers*

Fonctionnement à l'année, soirs, weekend, vacances, sous deux formes différentes :

Association et Centre Equestre

Public local et cantonal, enfants à partir de 3 ans, pré adolescents, adolescents, adultes jusqu'à 60 ans et les touristes l'été.

Activités : Accueil de stages enfants dans le cadre du CEL. Club, sorties en concours enfants, préados ados

Cours adultes.

Randonnées accompagnées

Personnel : 1 moniteur diplômé

Problématique :

Difficultés de déplacement avec les chevaux pour les concours.

Public local avec des difficultés économiques, dynamique locale et partenariat.
Trouver une personne de confiance et professionnelle pour passer la main.

○ *Cercle d'Etudes Médiévales du Languedoc (CEML)*

Fonctionnement : Toute l'année, planning d'intervention précis en péri et extra scolaire.

Sur les écoles : Programmations en fonction de l'enveloppe CEL

Public : Scolaires dans le cadre du CEL, Tout public dans le cadre de l'Association

Actions :

- Sur des manifestations, journées d'animation locales départementales.
- Animations jeux coopératifs, sorties, weekends, randonnées.
- Astronomie, contes, découverte de l'environnement.

Personnel : Un animateur diplômé

(Associé à 1 ou plusieurs autres sur projets de partenariat)

○ *CommuniCultures*

Fonctionnement : Toute l'année, planning d'intervention précis en péri et extra scolaire.

Public : Scolaires dans le cadre du CEL, Collégiens, tout public dans le cadre de l'Association.

Actions : Animation technique photo : prise de vues, montages (expos, calendriers...)

- Participation à des concours sur le département,
- Sorties/weekends/randonnées
- Exposition et vente de cartes photos.
- Stages de formation en communication interculturelle
- Création d'un jeu pédagogique (Bispou) avec l'école de Bousсенac

Perspectives d'évolution :

- Stages photos
- Projet photographique tout public (du territoire) avec réalisation d'une exposition.

Personnel : Une animatrice diplômée, associée à 1 ou plusieurs autres sur projet de partenariat, enseignants, et parents

○ *Les Princesses ça existe*

Atelier théâtre encadré par une animatrice diplômée.

Il a fonctionné pendant 4 ans à Soulan ; le mardi pour les enfants, le jeudi pour les adultes. Depuis la rentrée de septembre 2011, à Massat, deux ateliers sont proposés pour les enfants de 3 à 6 ans, le mercredi matin. (Forte demande de ce public à qui rien n'était proposé jusqu'à présent)

Actions :

- Travail sur l'expression théâtrale

Pédagogie adaptée (durée et période des séances aussi) pas d'objectif de représentation unique en fin d'année.

○ *Massat Arac Club (MAC)*

Section roller skating (voir tableau)

Depuis 1978, une animatrice bénévole propose cet atelier toute l'année, le mercredi, samedi et pendant les vacances scolaires.

Public : 21 inscrits, de 6 à 25 ans

Actions : Skating loisirs et compétitions (départementales régionales nationales)

Constat : manque de diplômés locaux pour prendre le relais sur certaines activités du MAC.

Section foot

Elle a fonctionné pendant 1 an tous les mercredis après midi.

Problème de fonctionnement l'hiver : pas de salle couverte disponible et difficulté d'entretien du

terrain situé à Massat

Public : 8 / 12 ans

Actions : Initiation au foot loisir, pour le jeu et le plaisir. Règles de vie du groupe valeurs de solidarité, d'équipe.

A ce jour, cette section n'est plus en activité faute d'animateur.

○ *Les milles et une couture*

Actions proposées ;

- Atelier couture ouvert au public.
- Retouches, créations, vente.

○ *Catapulte*

Objectif : Promotion de l'art en milieu rural.

Actions proposées :

- Ateliers théâtre enfants/adultes, à Massat et à Oust (MJC)
- Spectacles de théâtre
- Crieuse publique

Perspectives d'évolution :

Promotion des spectacles, poursuite des ateliers

○ *Le Sentier des Sylves*

Objectif : Découvertes des plantes sauvages.

Activités proposées :

- Balades découvertes des plantes sauvages
- Spectacle/Conte pantomime « Emergences »
- Balades théâtrales (Nocturnes enchantées)
- Stages « harmonisation de l'être par le théâtre »

Perspectives d'évolution :

- Journées Energies Subtiles de la Nature (Sentier – Sentir - Ressentir)
- Autres stages, autres spectacles

○ *Harmonie*

Objectif : Favoriser l'information, le développement, l'apprentissage de diverses méthodes d'épanouissement personnel auprès du grand public.

Proposer un accompagnement et des techniques d'entraînement dans une double perspective de développement personnel et d'intégration sociale, professionnelle, individuelle et de relation d'aide.

Activités proposées :

- Yoga

Perspectives d'évolution :

- Yoga 3^{ème} âge et personnes à mobilité réduite
- Groupe de sophrologie

○ *Fait Et Geste*

Objectifs : Promotion et développement de pratiques artistiques, culturelles et d'expressivité.

Activités proposées :

- Cours de guitare classique et d'accordéon chromatique
- Animations musicales et concerts
- Cours de gymnastique tonique

Perspectives d'évolution :

- Cours de solfège
- Eveil musical 4/6 ans

- Eveil sensoriel parents/bébés
- Cours de gymnastique sénior
- Cours de gymnastique sensorielle
- Création d'une école de musique sur le canton

○ *Association des Commerçants et Artisans de Massat*

Activités proposées :

- Marché nocturne en juillet et en août
- Vides greniers
- Foire d'Automne, Artisanale et Artistique

○ *Anima Matéria*

Objectifs : Création de spectacles vivants
Enseignements aux arts du spectacle visuel
Cirque
Langue des signes

Activités proposées :

- Cours de bâton, adultes, débutants

Perspectives d'évolution :

- Cours de bâton, adultes avancés
- Cours de cirque adultes

○ *Cap Nature*

Activités proposées :

- Séjours plein air

○ *Association Les Amis et Résidents de L'EHPAD*

Activités proposées :

- Activités au sein de l'Ehpad avec ouverture pour les personnes extérieures
- Après midi récréatives
- Kermesses

○ *Biert Aoié*

Objectif : Développement de la vie culturelle, sportive et des loisirs ainsi que la mise en valeur du patrimoine de la commune de Biert.

Activités proposées :

Danses traditionnelles, ateliers de savoir faire (crochet, carterie, vannerie...)

○ *Association Le Reuzaz'Art*

Objectif : Lieu de recherche, de création et d'arts plastiques

Perspectives d'évolution :

Montage d'expositions et de projets collectifs

Synthèse diagnostic

En 2010, la communauté de communes du canton de Massat a confié à Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud, un diagnostic visant à faire l'état des actions existantes et des potentialités offertes en matière éducative. Il s'agissait également d'approcher des perspectives de développement qualitatif des actions et d'aller vers la définition d'un projet éducatif de territoire qui mette en avant son identité et ses spécificités.

En effet le canton de Massat, de par sa situation géographique, son faible développement économique, sa population peu nombreuse (1964 habitants) même si elle est croissante depuis 2009... revêt des spécificités et rencontre des problématiques qui lui sont propres. Aucune « recette » ne peut donc s'appliquer, l'histoire du canton en matière éducative l'a déjà démontré à plusieurs reprises.

Pourtant les besoins existent, le diagnostic les a soulignés, la population d'enfants et de jeunes est bien présente, de nouvelles populations s'implantent sur le Massatois, de nouveaux besoins se créent... entraînant la nécessité de développer des services propices au maintien de la population existante et à l'accueil de nouvelles.

Le diagnostic effectué a donc permis de mettre en exergue la particularité, les spécificités et les potentialités du territoire.

Les éléments énoncés amènent les élus de la communauté de communes à penser qu'un seul projet éducatif ne correspondrait pas au territoire, que l'éducatif est indissociable du social et qu'il est donc nécessaire aujourd'hui de travailler sur un projet éducatif local mais également sur un projet social familial de territoire. Cette réflexion a été menée au regard des points suivants :

- Présence de nombreuses familles venues s'installer en ayant fait le choix d'un mode de vie lié à un environnement naturel d'exception.
- Isolement des familles de par un habitat dispersé et parfois éloigné des axes routiers.
- Une population contrastée dans sa composition culturelle et sociale.
- La présence d'un nombre important de chômeurs 20% et de bénéficiaires du RSA 15%, pouvant entraîner des situations de marginalisation voire d'exclusion.
- Une envie repérée de se mobiliser autour du « vivre ensemble ».
- Une vie associative extrêmement riche mettant en avant des capacités à développer de l'activité économique, mais également l'envie de dynamiser le tissu local.
- La manifestation d'un important investissement bénévole, tout au moins verbalement.
- Des ressources et des compétences en nombre important.
-

La réalité économique et sociale, les marges de développement peu importantes compte tenu de sa situation géographique, pousse donc le territoire à trouver des modes de fonctionnement différents, en correspondance à son identité.

S'appuyer sur la motivation de la population, sur les capacités à se mobiliser, sur la richesse de l'environnement, sur la richesse que représentent des populations diverses, ont donc amené les élus à définir des orientations allant dans le sens d'un projet éducatif et social.

L'éducation est en effet permanente, elle s'étend tout au long de la vie, la solidarité, le lien entre génération, l'implication citoyenne,..., sont des facteurs de développement de la personne qui contribuent également à son éducation.

Il s'agit aujourd'hui pour les élus du canton de **faire AVEC** et non pour la population. Ils se retrouvent donc autour des objectifs suivants :

1. *Mettre en avant les atouts que peut présenter la mixité sociale en favorisant les liens sociaux et la solidarité, la transmission et l'échange de savoirs.*
2. *Soutenir la fonction parentale dans la relation à la scolarité, aux loisirs, au dialogue parent-enfant en valorisant notamment les compétences parentales.*
3. *Favoriser les initiatives individuelles et de proximité, susciter ou renforcer les pratiques citoyennes, notamment chez les jeunes.*
4. *Promouvoir la mise en réseau des acteurs éducatifs, afin de favoriser l'ouverture culturelle des familles, des enfants et des jeunes, à travers les loisirs éducatifs, l'échange intergénérationnel, l'échange de territoire à territoire, la programmation événementielle, la rencontre humaine.*
5. *Promouvoir la vie associative comme facteur d'insertion sociale, ce pour notamment lutter contre l'isolement, pour donner l'envie de vivre et de rester à Massat en créant un sentiment d'appartenance au territoire, en définissant une identité dynamique suscitant la fierté.*

Il s'agira donc avant tout de faire participer les habitants à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation, de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités, à la prévention et à la réduction de l'exclusion.

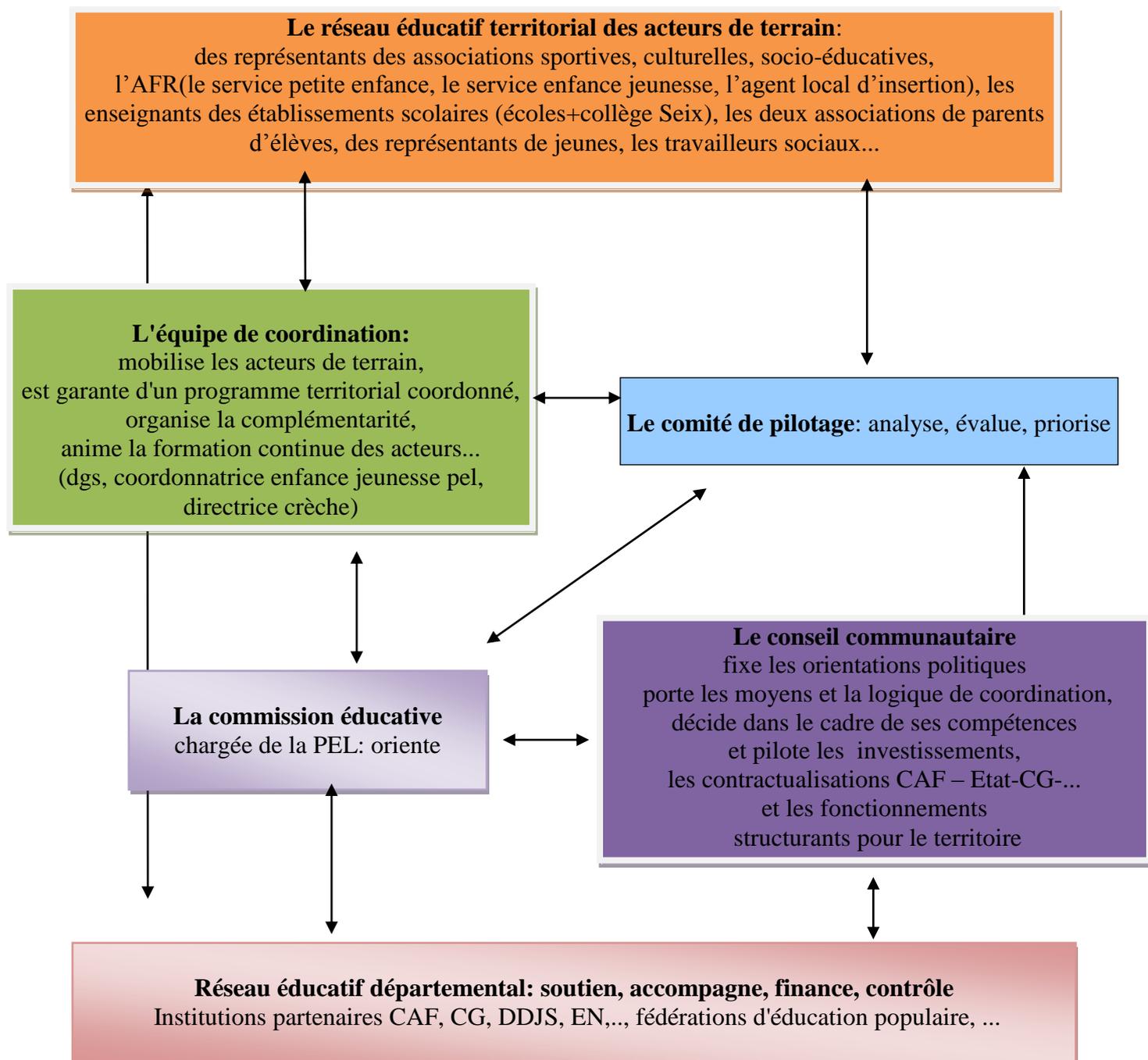
Cette démarche nous semble engager le territoire dans une dynamique de développement durable prenant en compte à la fois des enjeux éducatifs, sociaux, économiques et environnementaux.

Suite au diagnostic, cinq commissions ont été mises en place pour travailler sur les différents aspects du projet global. Une coordonnatrice est chargée de faire le lien entre les différentes commissions et d'assurer le pilotage des projets. Elle est également chargée d'animer le partenariat local.

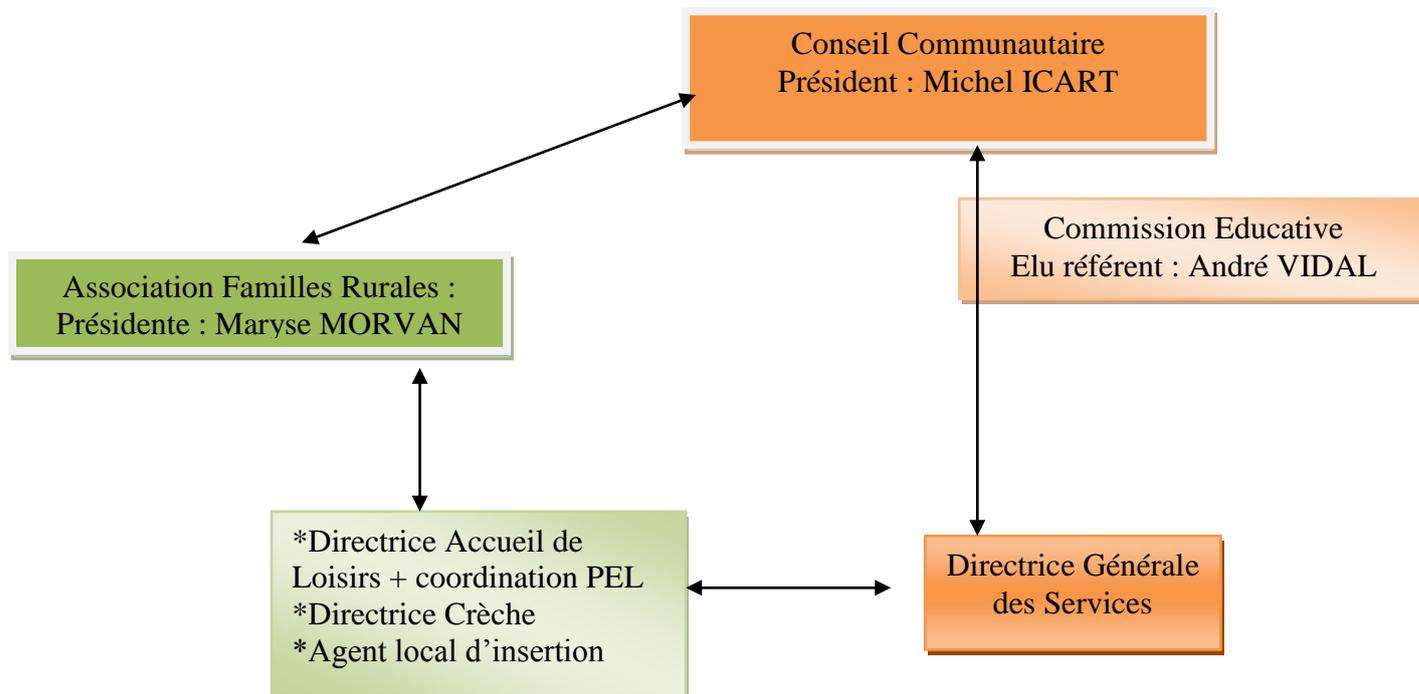
LE PROJET

A - ORGANISATION DU PILOTAGE COMMUNAUTAIRE

1. Positionnement des acteurs et des rôles



2. Organigramme



3. Organisation du suivi et de la validation des projets

(cf. schéma page suivante)

Le comité de gestion et de suivi des projets

Il a pour objectif le suivi pédagogique et financier des différentes actions. Il se réunira une fois tous les deux mois durant la première année de mise en place des projets. Les années suivantes, ce comité pourra espacer ses rencontres.

Ce comité est composé de :

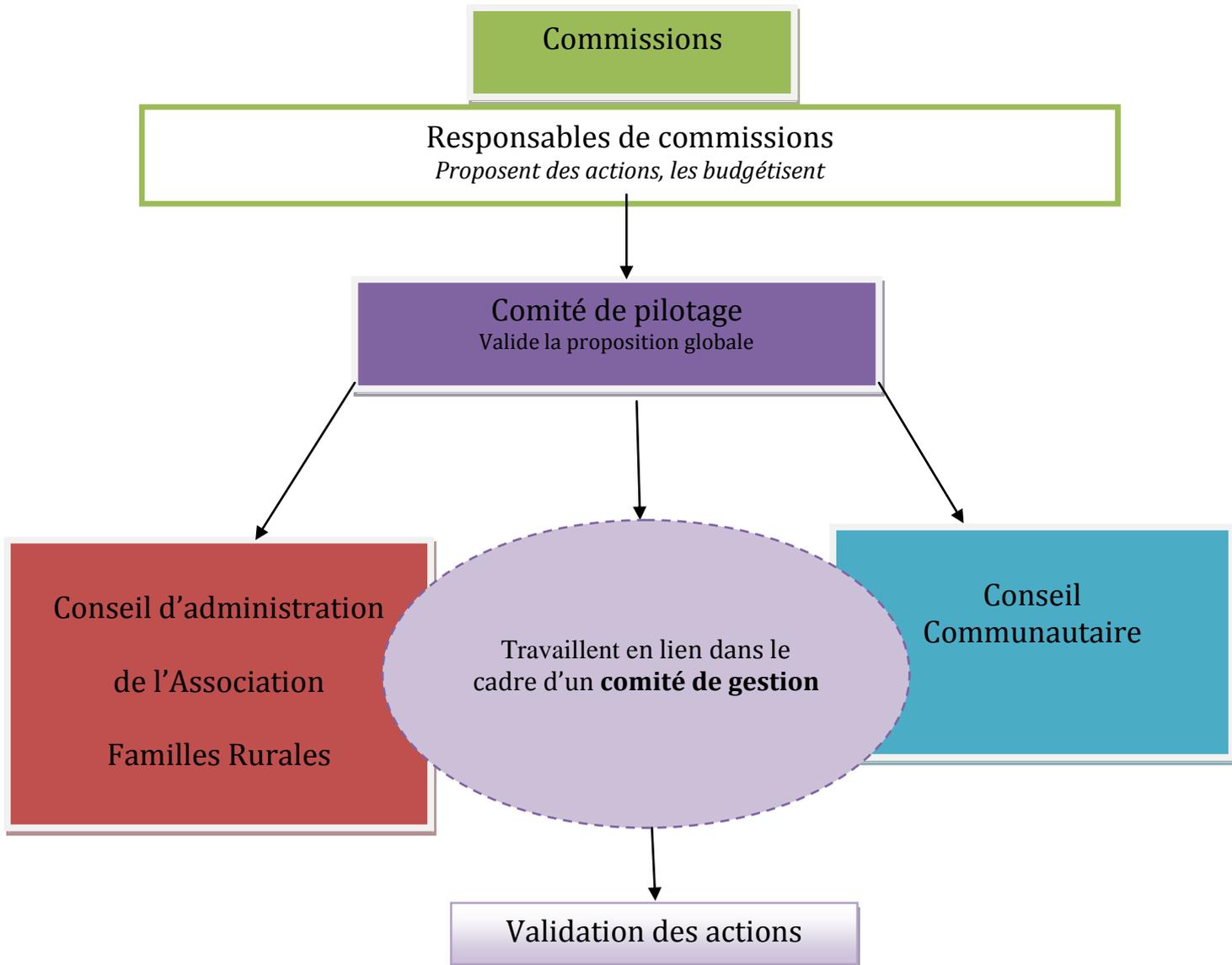
Pour la **Communauté de Communes** :

- Du président
- Du responsable de la commission Enfance Jeunesse
- D'un autre élu en charge du dossier
- De la directrice générale des services

Pour l'**Association Familles Rurales** :

- De la présidente de l'association
- De la coordinatrice associative
- De la comptable de l'association
- De la coordonnatrice du projet

Schéma



B – COMMISSIONS, OBJECTIFS ET ACTIONS

<p><i>Commission Lien Social</i></p> <p><u>Orientation politique</u> : Mettre en avant les atouts que peut présenter la mixité sociale en favorisant les liens sociaux et la solidarité, la transmission et l'échange de savoirs.</p> <p>Objectif : mener ponctuellement ou sur la durée, des actions qui permettent la rencontre, le partage, l'échange et la participation de tous les habitants du canton.</p> <p>Ce qui a été mis en avant est le fait de pouvoir CREER du lien à travers ces projets. Permettre une participation du plus grand nombre (mélange des âges et des populations)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Jardin collectif ❖ Repas partagés ❖ Projet photographique ❖ Carnaval intercommunal ❖ Médiation Animale (en projet)
<p><i>Commission Vie associative</i></p> <p><u>Orientation politique</u> : Promouvoir la vie associative comme facteur d'insertion sociale, ce pour notamment lutter contre l'isolement, pour donner l'envie de vivre et de rester à Massat en créant un sentiment d'appartenance au territoire, en définissant une identité dynamique suscitant la fierté.</p> <p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ que les associations se fassent connaître de la population ✓ créer du lien, favoriser la rencontre entre les associations ✓ favoriser la rencontre entre les associations et les élus des différentes communes 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Forum associations ❖ Recueil associations locales ❖ Gestion harmonieuse des équipements ❖ Rencontre annuelle entre élus et associations locales
<p><i>Commission Jeunesse et Citoyenneté</i></p> <p><u>Orientation politique</u> : Favoriser les initiatives individuelles et de proximité, susciter ou renforcer les pratiques citoyennes, notamment chez les jeunes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Travail partenarial autour des conseils coopératifs existants dans les écoles. ❖ Mise en place d'une « instance citoyenne » au collège.

<p>Objectif : Favoriser l'implication citoyenne des enfants et des jeunes dans leurs différents espaces de vie. (École, collège, centre de loisirs, village...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Implication des jeunes dans la vie du territoire (conseil communautaire de jeunes par exemple) ❖ Amélioration du lieu d'accueil « jeunes » existant. ❖ Accompagnement de projets
<p><i>Commission parentalité</i></p> <p><u>Orientation politique</u> : Soutenir la fonction parentale dans la relation à la scolarité, aux loisirs, au dialogue parent-enfant en valorisant notamment les compétences parentales.</p> <p>Objectif : Favoriser la rencontre, l'échange, le partage, entre parents, mais aussi avec les autres acteurs éducatifs (enseignants, personnel technique, animateurs...) dans le but de créer du lien, de définir une unité autour de l'éducation de l'enfant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise en place d'un « espace parents » <ul style="list-style-type: none"> - Accueil parents - Séjours parents/enfants - Journées familles - Ateliers parents/enfants - Soirées thématiques
<p><i>Commission Partenariat</i></p> <p><u>Orientation politique</u> : Promouvoir la mise en réseau des acteurs éducatifs, afin de favoriser l'ouverture culturelle des familles, des enfants et des jeunes, à travers les loisirs éducatifs, l'échange intergénérationnel, l'échange de territoire à territoire, la programmation événementielle, la rencontre humaine.</p>	<p>L'équipe de coordination se penchera prochainement sur la mise en place d'actions spécifiques permettant de répondre à cet objectif.</p> <p>Certains axes de cet objectif sont cependant d'ores et déjà travaillés dans le cadre des autres commissions</p>
<p><i>Commission Communication</i></p> <p>Objectif : Favoriser la communication au sein du canton. Informer, créer du lien entre les habitants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Journal Local

C - DESCRIPTIF DES ACTIONS

1 - Commission Lien Social

1. Jardin collectif

Le projet de jardin, initialement « partagé » depuis deux ans, entre l'école et l'Accueil de Loisirs évolue.

Nous nous dirigeons aujourd'hui vers un projet de jardin collectif. Un groupe de 3 personnes (des parents) est actuellement mobilisé de manière active et bénévole sur le lancement du projet.

Les raisons du projet

Nous considérons qu'un jardin partagé ou collectif porte des valeurs communes de partage, de lien social, de créativité et de respect de l'environnement. Nous pensons aussi qu'il développe une convivialité non marchande et non sélective.

Les grandes lignes du projet

La gestion des jardins se fera en concertation avec les habitants futurs-jardiniers. Elle tiendra compte de leurs besoins et de leurs attentes spécifiques. Les choix de plantations, de semis seront notamment décidés collectivement, sur la base d'une culture biologique.

- ✓ Le consensus initial est de créer **trois espaces** de jardinage
- un espace réservé aux enfants de l'école et de l'accueil de loisirs
- un espace pour des parcelles individuelles
- un espace de jardin collectif

Ces trois espaces permettront :

- ✓ la production de légumes et de fruits (reprise des arbres fruitiers plantés par l'association « les courtisans de la terre »)
- ✓ la (re) découverte et la connaissance des plantes anciennes, aromatiques et médicinales
- ✓ de développer le côté ludique, la convivialité et les rencontres intergénérationnelles
- ✓ l'ouverture aux expériences pédagogiques.
- ✓ La transmission et l'échange.

Les publics visés

Les publics visés sont toutes les personnes désirant s'investir durablement dans la culture d'un jardin.

- ✓ Les familles, les enfants, les adolescents, les personnes âgées, les nouveaux arrivants (pays ou villes lointaines) se retrouveront de manière conviviale autour de ce lieu.

Ce lieu permettra plus spécifiquement :

- ✓ *Aux personnes en situation de handicap :*

De participer à la vie associative, de nouer des contacts et d'échapper ainsi à l'isolement ;

- ✓ *Aux personnes retraitées ou aux personnes âgées :*

Une possibilité de se réaliser soi-même, de transmettre son savoir, de se sentir utile socialement mais aussi une occupation au cours du 3^{ème} âge.

- ✓ *Aux nouveaux arrivants :*

Une possibilité de communication et de meilleure insertion dans le pays d'accueil.

Les compétences de jardiniers amateurs, ayant des connaissances en jardinage biologique, pourront être sollicitées pour de petites formations, des journées d'animation, d'échanges de savoirs.... Ce jardin permettra aussi la rencontre des habitants du canton autour de moments festifs.

Actions à court terme :

- ✓ Présentation du projet lors de l'évènement « découverte des vallées massatoises » des 18 et 19 juin, organisé par l'office du tourisme. Démarrage du projet dans le courant de l'été et lancement effectif à la rentrée de septembre.

Actions à moyen terme :

- ✓ Construction d'une serre et de châssis permettant la culture d'hiver
- ✓ Organisation d'évènements festifs liés au jardin :

Quatre rencontres « **Au fil des saisons** » seront organisées permettant à tous les jardiniers de se retrouver autour d'un repas concocté avec les légumes du jardin et autres produits locaux. Ce sera également l'occasion d'échanger des techniques de jardinage, de mettre en avant l'expérience des jardiniers du 3^{ème} âge, mais aussi et tout simplement de se rencontrer autour de cet espace de nature.

2. Repas partagés

L'idée est d'organiser une journée et/ou un repas par trimestre sur une thématique spécifique ; « échange de savoirs », « musique », « gastronomie et producteurs locaux », « cinéma plein air... » Cette journée/repas serait ouverte à tous. Selon la thématique, chacun apporte son panier repas à partager ou des productions locales pour un repas à confectionner ensemble. Cet espace se veut être un vecteur de la rencontre, et de la convivialité mêlant toutes les générations et types de population.

3. Projet photographique

« Les choix de vies des habitants du canton de Massat ».

Massat regroupe une population venant de tous horizons (socio - culturels et géographiques) où chacun semble avoir son histoire particulière, loin des stéréotypes que l'on pourrait trouver dans d'autres parties de France.

Certains sont originaires du canton, d'autres sont arrivés par hasard ou par choix. La plupart sont restés et ont fait des choix de vies.

Derrière les apparences et des styles de vies qui apparaissent souvent similaires se cachent des vécus, des motivations et des valeurs uniques à chacun.

L'idée de ce projet est de mettre en valeur ces individualités qui forment la richesse humaine de ce canton en impliquant les participants volontaires à communiquer sur ces thèmes à travers la création de leurs images.

L'ensemble de ces images photographiques seraient ensuite réunies **pour une exposition, et un recueil.**

Pourquoi la photo et de quelle manière?

Beaucoup d'informations sont visuelles.

La particularité de ce documentaire : un projet photo participatif documenté en priorité par les participants eux-mêmes.

L'idée est :

- impliquer qui veut bien participer à ce projet en tant que participant photographe.
- inciter chaque participant à trouver et/ou à composer des images visuelles qui révèlent des aspects de leur vie qui leur sont importants. L'appareil photo devient alors un outil d'observation, d'introspection, de réflexion et d'expression.
- accueillir des mots, des textes pour compléter les photos.

Méthodologie:

Des lieux d'accueil possible pour communiquer et recueillir les photos des participants: « Les 3 chaises » à Massat, « L'auberge de l'Arac » à Castet d'Aleu, point intermédiaire, entre Soulan et Aleu La photographe est également prête à aller chez ceux qui ne peuvent pas se déplacer (personnes âgées)

En parallèle à ce projet participatif, elle propose de faire les portraits de 10 personnes dans leur environnement.

4. Carnaval intercommunal

L'idée est de regrouper **tous les habitants** du canton pour une journée et une soirée festive autour du carnaval. Nous organiserions le carnaval 2012 à Massat, puis celui de 2013 à Soulan. En effet, beaucoup d'actions sont centralisées sur Massat, ce qui entraîne une scission entre le haut et le bas canton, en déplaçant chaque année le carnaval sur une commune différente, nous tenterons de pallier à ce problème. Nous programmons « d'inviter » en particulier les écoles du canton (RPI + Soulan), la crèche et la maison de retraite pour une création de char, de costumes, de décorations... ou tout autre élément qui pourrait entrer dans la composition du défilé.

Les comités des fêtes se chargeront ensemble de l'organisation de la soirée.

Critères d'évaluation :

- rencontres régulières entre les habitants du canton
- naissances d'initiatives et de projets
- lien entre les générations matérialisé (rencontres, projets...)
- mixité sociale constatée
- dynamisme constaté à l'échelle des communes et du canton
- Lien entre le bas et le haut canton

2 - Commission Vie Associative

Constats préalables : Un tissu associatif riche, mais peu de visibilité de cette richesse aux yeux du grand public et peu de lien entre les associations.

Cette commission nous a permis de nous retrouver (associations, élus, et quelques habitants du canton) pour réfléchir à la manière de développer la vie associative, de favoriser la rencontre, l'échange entre les associations, de proposer une aide à leur développement, en harmonisant notamment l'utilisation des espaces disponibles sur le canton.

Nous savons que le tissu associatif d'un canton est l'un des piliers de la dynamique locale, c'est pourquoi il nous paraît judicieux de réfléchir aux solutions que nous pouvons construire ensemble.

1. Le forum des associations

Organisation d'une journée « forum » invitant toutes les associations qui le souhaitent à présenter au public leur activité, sous forme de stand, d'atelier d'initiation, de création partagée.... Le choix de l'organiser début septembre repose sur le fait que c'est à ce moment que démarrent toutes les activités.

Cette après-midi serait précédée d'une rencontre « table ronde » ouverte à toutes les associations et aux élus. Ce serait l'occasion de bénéficier d'un temps propice à l'échange, à la rencontre, et à la prise en compte des besoins du réseau associatif.

2. Edition d'un recueil des associations

Dans un premier temps il est nécessaire de réaliser un travail de mise à jour du tissu associatif en répertoriant toutes les associations locales, avec leurs coordonnées (adresse postale, mail, numéro de téléphone) et ce qu'elles proposent. Un recueil pourra alors être édité et mis à disposition dans les 6 mairies et à la communauté de communes. Il sera mis à jour tous les ans.

3. Gestion des salles communales et intercommunales

Pour une meilleure organisation et gestion des équipements disponibles sur le canton, une rencontre sera organisée au mois de juin entre les différentes associations et représentants des élus et aboutira à la création d'un planning interactif, consultable par l'ensemble des communes.

Critères d'évaluation :

- Connaissance précise du tissu associatif et des activités proposées par celles-ci par la collectivité et par les habitants du canton.
- Planification de l'utilisation des salles communales permettant une bonne organisation des activités sur le canton
- Prise en compte des besoins des associations par les élus locaux
- Reconnaissance réciproque
- Dynamique associative favorisant le lien social (rencontres des populations, des générations)
- Réussite du journal local

3 - Commission jeunesse et citoyenneté

La question que nous nous sommes posée en préambule est la suivante : "Quelle place est-on prêt, en tant qu'adultes, parents, éducateurs, élus ..., à laisser aux jeunes du canton ?"

On ne part plus des jeunes, de leur motivation, de leur engagement, mais de nous et de la place que nous voulons bien leur donner, de la confiance que nous voulons bien leur accorder.

Cette réflexion nous permet de poser la situation visée suivante :

« Les jeunes auront une place réelle dans la vie citoyenne du canton »

Objectif : Favoriser l'implication citoyenne des enfants et des jeunes dans leurs différents espaces de vie. (École, collège, centre de loisirs, village...)

➤ **Dans leur vie « scolaire »**

Avant de mettre en place un conseil municipal ou communautaire de jeunes, il nous paraît plus judicieux, dans un premier temps, de solliciter les instances existantes pour permettre aux enfants et aux jeunes de s'impliquer dans la vie de leur école ou collège, soit le conseil coopératif, ou conseil de « vie collégienne ».

Si les questionnements des enfants portent sur des thématiques extérieures à l'école, il serait souhaitable de les prendre en compte quand même et progressivement passer sur un conseil municipal/communautaire de jeunes par exemple.

Nous souhaitons interpeller les enseignants sur la création de ces conseils au sein des établissements (primaires dans un premier temps). Nous projetons également de faire appel à l'OCCE pour la mise en place de projets spécifiques.

Rencontres avec les enseignants sur leurs heures scolaires pour leur proposer de mettre en place ces conseils coopératifs.

Concernant le collège, les coordonnatrices des cantons de Massat et d'Oust travailleront sur les grandes lignes d'un projet commun. Ce pré-projet sera soumis aux élus des deux cantons qui prendront la décision concernant la façon de travailler ensemble. Le projet pourra alors être présenté au principal du collège à la rentrée de septembre 2012.

➤ **Dans leur vie extra scolaire**

- ❖ Besoin d'un espace de rencontre convivial et adapté pour les jeunes.

Un local a été construit pour et avec les jeunes il y a deux ans mais il n'est pas utilisable l'hiver à cause de la mauvaise isolation.

Dans l'idée de développer le lien et d'éviter la rupture entre les générations, nous organiserons un chantier collectif « familles » pour isoler ce local. Ce chantier regroupera les jeunes et leurs familles et se déroulera pendant les vacances de toussaint 2011. Il s'organisera globalement sous la forme suivante : (Nous affinerons le projet avec les jeunes et les familles à la rentrée de septembre)

Matinée : accueil, thé, café. Travail en équipes.

Repas pique nique pris ensemble

Après midi : reprise des travaux.

Une soirée de clôture (repas, soirée) sera organisée avec l'ensemble des participants et pourra être ouverte à d'autres (familles, jeunes du canton...) Nous prévoyons également d'inaugurer le local lors d'une journée spéciale organisée par les jeunes et à destination de l'ensemble des habitants.

Pour que ce local soit un lieu d'échange et de rencontre, il sera nécessaire de l'équiper en conséquence (internet, téléphone...)

❖ L'animateur jeunesse :

Un animateur en contrat aidé est actuellement présent sur le territoire 26 heures par semaine. Nous espérons pérenniser son emploi pour les années à venir.

Ses missions :

- ✓ Rencontre des groupes de jeunes sur le territoire.
- ✓ Mobilisation, soutien et encouragement des initiatives des jeunes par un accompagnement dynamique et incitatif.
- ✓ Conception, proposition et mise en œuvre d'activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet de la structure
- ✓ Développement du lien avec le collège (avec la coordonnatrice)
- ✓ Développement de la partie « information » du point jeunes.
- ✓ Organisation des loisirs pendant les périodes scolaires et de vacances
- ✓ Participation à l'organisation et au déroulement de certains temps forts de la structure (AG, spectacles, journées d'animation...)

Les réunions de la commission Jeunesse, auxquelles les jeunes seront conviés, s'organiseront en deux temps :

- Spécifiquement pour les jeunes, un temps de rencontre, de discussion avec des adultes référents qui se mettront à leur écoute. Discussions autour de leurs attentes, leurs envies, leurs projets...
- Temps de travail sur les projets de la commission. (précités)

Les jeunes peuvent s'ils le souhaitent, rester sur les deux temps de la rencontre.

Critères d'évaluation :

- participation des jeunes
- présence d'un partenariat actif avec le collège de Seix
- mise en place d'un partenariat avec chacune des municipalités (1 référent jeunesse par mairie)
- présence des jeunes lors d'instances type conseils communautaires, municipaux, commissions diverses...
- partenariat avec le secteur jeunesse de Seix
- réalisation de projets portés par les jeunes
- rencontres intergénérationnelles

4 - Commission parentalité

1. Création d'un « espace parents »

L'action proposée vise à mettre en place un espace de rencontre, géré par les parents mais également en relation avec les acteurs éducatifs de l'enfant.

Ce lieu permettrait :

- Aux parents d'enfants de tout âge de se rencontrer de manière informelle
- De favoriser la rencontre des parents ayant des jeunes enfants en proposant des ateliers parents/enfants basés sur la relation parent/enfant
- D'organiser des séjours parents/enfants, des journées familles

- D'organiser des soirées thématiques avec un intervenant spécifique sur des sujets préoccupant les parents.

a) Organisation de séjours parents/enfants

Organisation de séjours basés sur la participation des parents en mettant en valeur les compétences parentales (organisation des repas, propositions d'activités, intendance, soirées à thèmes, musique...) Un des objectifs est d'élargir les référents de l'enfant, et de proposer aux enfants un temps de rencontre où leur parent est aussi le référent d'autres enfants.

Proposition d'un séjour par an.

b) Organisation des journées familles

Organisation de quatre journées familles par an, permettant aux parents et aux enfants de partager des journées communes.

c) Organisation d'un atelier parents-bébés

Des ateliers d'éveil sensoriel seraient mis en place tout au long de l'année permettant aux tout petits qui ne vont pas encore à la crèche ou à l'école de partager un moment privilégié avec leurs parents. Cela permettrait aussi aux parents de jeunes enfants de se rencontrer autour d'une activité.

Critères d'évaluation :

- Lien entre les générations
- Mixité sociale
- Dynamique parentale repérée
- Dynamique de partenariat parents/écoles/structures de loisirs/associations

5 - commission Communication

1. Journal local

Un travail va être réalisé concernant toute la partie communication. En effet, c'est un point faible actuellement et si l'on souhaite favoriser le lien sur un territoire comme celui sur lequel nous vivons, (habitat dispersé, territoire de montagne...) c'est un point à ne pas négliger. Il est prévu de mettre en place un journal, dans un premier temps trimestriel, puis bimensuel et mensuel s'il fonctionne bien. Ce journal permettra de transmettre toutes les informations qui concourent à la dynamique de la vie locale (animations, articles associatifs, projets de territoire, petites annonces...).

6 - Commission Partenariat

L'équipe de coordination se penchera dans un deuxième temps, sur la mise en place d'actions spécifiques permettant de répondre à cet objectif. Certains axes de cet objectif sont cependant d'ores et déjà travaillés dans le cadre des autres commissions

ORGANISATION DU PROJET - EVALUATION

Ce projet est écrit pour quatre ans et son évaluation globale sera effectuée à ce terme.

Cependant, chaque année, une évaluation intermédiaire sera présentée au comité de pilotage et aux élus de la communauté de communes. Elle sera réalisée au fur et à mesure par la coordonnatrice dans le cadre des différentes commissions. Elle aura pour objectif de réinterroger la pertinence et la précision des actions menées tout au long de l'année.

Pour mener une évaluation approfondie, nous utiliserons **l'outil de gestion et de pilotage des Politiques Educatives Locales** conçu et proposé par la mission Territoires Educatifs.

Cet outil nous permettra de cibler et d'approfondir les réflexions autour des thématiques choisies. (Référentiel parentalité, jeunesse ou autre...) et de proposer un projet de territoire de qualité, basé sur une réflexion globale et participative.

Nous espérons mener une évaluation régulière sur le terrain et proposer un seul et même écrit aux différentes institutions et financeurs, de façon à réaliser un seul document complet et accessible à tous.